

Coqueluche: une maladie toujours présente

La **coqueluche**, une maladie du passé ? Si seulement c'était le cas ! Chaque année, elle touche plusieurs centaines de personnes en Belgique. Parmi elles, on compte des jeunes enfants, des adolescents et des adultes, mais surtout beaucoup de bébés.



Lire notre [résumé](#).

Or, **chez les moins de 1 an, la coqueluche peut être particulièrement grave**, sinon mortelle, en raison des complications qu'elle entraîne.

Due à une bactérie (*Bordetella pertussis*, découverte en 1906 par les Belges Jules Bordet et Octave Gengou), cette maladie infectieuse qui s'attaque aux voies respiratoires peut être parfois également inquiétante chez les personnes âgées et les femmes enceintes.

Il existe un moyen de **se protéger** contre cette maladie contagieuse et d'éviter de la transmettre aux autres : la **vaccination**. Mais sa durée d'action est limitée : pour rester efficace, elle doit être renouvelée.

Bon à savoir : tous les ans, dans le monde, la coqueluche frappe plusieurs millions de personnes. Elle tuerait environ 300 000 enfants, essentiellement dans les pays en voie de

développement. Ce chiffre serait en augmentation. En Belgique, par an, entre 1 et 5 décès d'enfants peuvent lui être imputables.

Transmission de la coqueluche

La **coqueluche** se transmet par voie aérienne, via des gouttelettes infectées et projetées lors de la toux ou des éternuements des personnes malades.

Dans les pays comme le nôtre, généralement, les adolescents ou les adultes qui ne sont pas (ou plus) couverts par la vaccination transmettent la bactérie aux nourrissons (ou aux personnes) qui ne sont pas immunisés.

L'infection débute par une période d'incubation de 1 à 2 semaines. Les premiers symptômes ressemblent à ceux d'un **rhume**. Mais, après une dizaine ou une quinzaine de jours, des **quintes d'une toux** persistante augmentent en intensité. Présentes également durant la nuit, elles s'accompagnent d'une inspiration sifflante, liée à une reprise difficile de la respiration ou même, chez les bébés, d'apnées respiratoires. Le bruit de cette toux fait un peu penser au chant du coq, d'où le nom de la maladie. Les quintes provoquent parfois nausées et vomissements.

Mais des **formes moins typiques** de coqueluche existent : seule une **toux persistante**, durant plus de 21 jours, est observée.

Bon à savoir : avoir déjà contracté la maladie ne donne pas d'immunité à vie : on peut souffrir plusieurs fois de la coqueluche.

Feu orange : souvent, les adultes « contamineurs » ignorent que leur toux persistante – moins sévère que chez l'enfant – est celle d'une coqueluche...

Se protéger et protéger les bébés contre la coqueluche

Pour éviter les sévères complications qui, dans certains cas, découlent de la maladie chez les nourrissons, leur **vaccination est recommandée dès l'âge de 8 semaines** (via un vaccin hexavalent, en association avec les vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, l'Hib et l'hépatite B).

Le vaccin est gratuitement mis à disposition du médecin vaccinateur, via la Fédération Wallonie-Bruxelles. La première dose procure au bébé une protection partielle. Elle est complétée lors des vaccinations suivantes, respectivement administrées à l'âge de **12 et 16 semaines**, avant un rappel vers **15 mois**.

Un autre rappel est nécessaire **entre 5 et 6 ans**, puis **entre 14 et 16 ans**.

Tous les adultes, quels que soient leurs antécédents, devraient recevoir un rappel tous les 10 ans.

La « vaccination cocoon » encourage à revacciner tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui sont en contact avec un bébé, de préférence avant la naissance de celui-ci. Cette stratégie vise à éviter de transmettre la coqueluche aux enfants les plus faibles et/ou qui ne sont pas protégés.

Bon à savoir : le Conseil supérieur de la santé recommande de **vacciner les femmes enceintes entre la 24^{ème} et la 32^{ème} semaine de leur grossesse** : une part de leur immunité est ainsi transmise au futur bébé.

Empêcher la transmission de la coqueluche

Plus la maladie est diagnostiquée de manière précoce, dans les

2-3 premières semaines, plus un traitement par **antibiotiques** peut être efficace. A un stade plus tardif, l'influence de l'antibiothérapie sur la durée et la gravité de la maladie est incertaine. L'antibiothérapie a alors pour objectif principal de réduire la période contagieuse et la dissémination de l'infection.

Dès qu'un cas de coqueluche est détecté, il arrive aussi que l'on protège l'entourage en lui prescrivant ces médicaments.

Attention: on impose aux enfants atteints de coqueluche une éviction scolaire de 5 jours (à partir du début du traitement).

Chez l'adulte, la **coqueluche** reste une maladie éprouvante, souvent à la source d'une grande fatigue.

Mais ce sont les complications possibles chez l'enfant qui inquiètent les médecins : elles contraignent à l'hospitalisation de nombreux petits malades. En effet, dans les cas graves, la toux, épuisante, peut aussi être à l'origine d'une détresse respiratoire.

Chez les **nourrissons**, la **coqueluche** provoque également parfois des convulsions, des pneumonies et des affections neurologiques, avec des hémorragies cérébrales ou des encéphalites coquelucheuses, entraînant un risque de paralysie, de retard psychomoteur et/ou de décès.

De récents progrès de la recherche laissent espérer la future mise sur le marché d'un vaccin par voie nasale : à base d'une bactérie vivante rendue inoffensive, administré dès les premiers jours après la naissance, il donnerait des anticorps (des défenses) aux bébés, en attendant leur vaccination complète.

Plus d'informations sur la [coqueluche](#) et la vaccination contre la coqueluche sur le site www.vaccination-info.be.

– La coqueluche est une maladie infectieuse qui peut être

particulièrement grave chez les nouveau-nés.

– La prévention est possible grâce à la vaccination des nourrissons et enfants eux-mêmes

– Des rappels sont nécessaires chez les enfants à 5-6 ans, les adolescents vers 15 ans et tous les adultes (une dose), tous les 10 ans.

– L'administration du vaccin est plus particulièrement recommandée à l'entourage d'un nouveau-né, de préférence avant sa naissance: mère pendant sa grossesse, père, grands-parents, etc.

Photo © leungchopan – Fotolia.com

Mis à jour le 20/07/2021

Référence

– Vaccination antioquelucheuse 2014. [Avis du Conseil Supérieur de la Santé n° 9110](#).